

COMPTE-RENDU DE LA SORTIE DE TRAPPES

DEJEUNER DE TRAPPES DU 21 JUIN 1964.

Dès 11 heures 45, les Anciens Météos se sont retrouvés, avec le plaisir habituel, au fur et à mesure des arrivées.

A l'issue du repas, le cadeau des anciens Météorologistes de Réserve (un électrophone et des accessoires pour appareil photo), a été remis à Monsieur André VIAUT par notre Président Roger POIREAU. Monsieur VIAUT, très ému, a adressé à tous les donateurs ses remerciements.

Une visite de l'OBSERVATOIRE était prévue, mais à la demande de nombreux camarades, une promenade au FORT DE SAINT-CYR sous la conduite de Monsieur André VIAUT a été décidée. En ces lieux où chacun évoquait ses souvenirs de jeunesse, les Anciens Météos ont pu remarquer les travaux d'assainissement et d'aménagement entrepris pour donner aux nouveaux météos plus de confort et plus de facilités dans leurs études et leur logement.

Cette excellente journée s'est terminée à 19 heures.

PRESENTS

Monsieur André VIAUT et Madame, Monsieur Michel VIAUT et Madame et leur fils, Monsieur Roger POIREAU et Madame et leurs filles, Monsieur BESSEMOULIN et Madame, Monsieur Victor MARC et Madame.

Monsieur AUBERT et Madame, Monsieur BEROUD et Madame et leurs enfants, Monsieur BOISSEAU, Monsieur BORDUGE, Monsieur BRUN et Madame, Monsieur Pierre CARON, Monsieur CARRIERE et Madame, Monsieur CASAMARTE et Madame, Monsieur DEMORTREUX et Madame, Monsieur du CHASTAING et Madame, Monsieur DUDOUEY et Madame, Monsieur DUYCK et Madame, Monsieur ESTRADE, Monsieur FLEXNER et son fils, Monsieur GALLON, Monsieur IRLE, Monsieur LARDON et Madame et leur fils, Monsieur LONGUEVILLE et Madame et leurs fils, Monsieur MONGINOX et Madame, Monsieur POITEVIN et Madame, Monsieur PROUST et Madame, Monsieur REMOND et Madame et leur fils, Monsieur ROGER, Monsieur STOCKBURGER et Madame et leur fils, Monsieur WALTEUFEL et Madame.

Nous regrettons l'absence de nombreux Anciens Météos qui se sont excusés de ne pouvoir assister à cette réunion. La souscription pour offrir le cadeau à Monsieur André VIAUT a dépassé 2.000 Francs (200.000 anciens francs).

Merci à tous les participants.